



n° 95/02 Février-Mars 1995  
40ème année

## LE 7ème SOMMET DE L'ORGANISATION DE LA CONFERENCE ISLAMIQUE (OCI)

Fondée à Rabat, en septembre 1969, sur l'initiative du roi du Maroc, l'OCI regroupe aujourd'hui environ cinquante Etats islamiques. L'Organisation s'est structurée au cours de ses vingt-cinq ans. Chaque année, ses Ministres des Affaires Etrangères se retrouvent pour discuter de problèmes communs, et tous les trois ou quatre ans, ses Chefs d'Etat se rassemblent pour harmoniser leurs points de vue (cf. **Etudes Arabes-Dossiers**, n° 66, 1984-1: **Les organisations Islamiques Internationales**, 121 p.): il s'agit alors des "Sommets" qui se sont tenus, successivement à Rabat (22-26.9.1969), à Lahore (22-24.2.1974), à Tâ'if (25-28.1.1981), à Casablanca (16-19.1.1984), au Kuwait (26-29.1.1987), à Dakar (9-12.12.1991). Celui qui s'est déroulé à Casablanca (13-15 décembre 1994) est donc le 7ème du genre.

C'est le Secrétaire général qui est la "cheville ouvrière" de la susdite OCI. Le 1er Secrétaire fut M. Tunku Abdul Rahman Putra, ancien Premier Ministre de Malaisie (1970-1973). Le 2ème fut M. Hasan Muhammad al-Tuhâmî, égyptien (1973-1975). Le 3ème fut M. Ahmadou Karim Gaye, sénégalais (1975-1979). Le 4ème fut M. al-Habîb al-Shattî, tunisien (1980-1985). Le 5ème fut M. Syed Sharifuddin Pirzada, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Pakistan (1985-1988). Le 6ème, l'actuel Secrétaire, est M. Hamidi al-Gabid, ancien Premier Ministre du Niger (1989-...). Pour tous renseignements sur les textes fondateurs, les Institutions qui en dépendent et les Sommets précédents, cf le numéro **d'Etudes Arabes** déjà cité.

Ce 7ème Sommet était très important, mais on y a noté l'absence de nombreux Chefs d'Etat (Algérie, Tunisie, Libye, Arabie Séoudite, Irak, Iran, Indonésie). On trouvera ici les éléments essentiels le concernant:

1. Il y a d'abord le Discours d'ouverture de S.M. le roi Hasan II (**Libération**, 15.12.1994).
2. Vient ensuite le discours du Président Abdou Diouf (Sénégal) qui était le Président de l'OCI depuis la tenue du 6ème Sommet à Dakar: son discours inaugural, qui est un "bilan de mandat", est ici résumé par un journaliste sénégalais, Mamadou Kasse (**Le Soleil**, 14.12.1994).
3. Est alors proposée la "synthèse du communiqué final", qui fut lue par le Ministre sénégalais des Affaires Etrangères, M. Mustapha Niasse, lors de la séance de clôture (**L'Opinion**, 17.12.1994).
4. Viennent alors les "conclusions du Sommet" (**L'Opinion**, 16.12.1994).
5. Le discours de S.M. le roi à la séance de clôture est le document final (**L'Opinion**, 17.12.1994).
6. En appendice, deux articles de journalistes marocains, Amina Talhimet et Mohamed El Gahs, peuvent être considérés comme de bons "commentaires" sur "l'événement" (**Libération**, 14.12.1994 et 16.12.1994).

La constitution de ce dossier doit beaucoup à l'aide amicale du Père René Pérez (La Source, Rabat): qu'il soit ici remercié.

**Maurice Borrmans**

## **L LE DISCOURS D'OUVERTURE DE S.M. LE ROI HASAN II**

"Louange à Dieu,

Que la Bénédiction et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,  
Chers frères, Majestés, Excellences, Altesses Royales, Messieurs les ministres et membres des délégations, que la Bénédiction et la miséricorde du Très-Haut soient sur vous.

Nous ressentons une immense joie, en vous accueillant dans Notre Royaume qui, sous la bannière de l'Islam, est fier de son appartenance millénaire aux nobles valeurs de la foi et à ses éternels idéaux, qui oeuvre à asseoir et à consolider les bases de la solidarité islamique, qui collabore sincèrement et loyalement avec les Etats frères membres de cette Organisation, et qui aspire à voir ce sommet atteindre les objectifs escomptés pour lesquels vous avez tous entrepris le voyage vers ce pays qui est le vôtre. Nous souhaitons la bienvenue et implorons le Tout-Puissant d'assurer le succès et la réussite de notre Sommet.

En cet instant historique, les regards de plus d'un milliard de Musulmans et Musulmanes des divers continents du globe convergent vers nous, attendant les résolutions positives qu'adoptera ce Sommet, et souhaitant qu'elles traduisent la pleine identité de vue du monde islamique et consolident son unité dans une étroite communion telle que décrite par notre Prophète Sidna Mohammed - béni soit-il: "Les croyants sont tel un édifice compact et inébranlable, fortement solidaires les uns des autres".

Dans un autre Hadith, le Prophète a dit: "Dans leurs liens affectueux, les croyants sont, tel un seul corps humain, qui se sent en entier concerné dès lors que l'une quelconque de ses parties est souffrante". -

Nous avons la certitude que nos débats se dérouleront, avec l'aide de Dieu, dans un climat de fraternité et de concorde, qui favorisera davantage la compréhension et la coopération pour autant que nos travaux soient marqués par l'objectivité et l'esprit de responsabilité.

Grâce à Dieu, rien ne divise les Musulmans dont l'Islam a uni les coeurs, faisant d'eux une communauté unique qui croit en l'unicité de Dieu, recommande le bien et déconseille le mal; une communauté en charge d'un message de bonté et de vertu, de rapprochement entre les parties du monde; une communauté unie dans la fraternité et la concorde.

Le message de l'Islam prône la coexistence pacifique des nations, la compréhension universelle et le respect dû à la dignité de l'homme. Notre sainte religion n'établit aucune discrimination entre les êtres humains. Il n'y a dans l'Islam nulle distinction de race ou de religion. Il n'y a pas non plus dans l'Islam de frontières entre les hommes. Les hommes sont tous des descendants d'Adam et Eve. L'Arabe n'a aucune prééminence sur le non-Arabe, le Blanc sur le Noir non plus, le seul critère de différenciation étant la piété: "Le plus noble d'entre vous auprès de Dieu, est le plus pieux" (Coran).

L'Islam ne contraint personne à l'embrasser: "Dis: la vérité émane de Notre Seigneur: Que celui qui le veut croie et que celui qui ne le désire pas, soit incrédule" (Coran).

Mieux encore, l'Islam fait obligation aux Musulmans de croire aux Livres révélés, de ne point faire de distinction entre ses Prophètes et Messagers et de diffuser parmi les hommes le message de paix et de concorde pour que s'instaurent partout dans l'univers, la quiétude, la sérénité et la stabilité, et que le monde soit à l'abri des dérives et des dangers. C'est pour cette raison que le premier appel mondial en faveur de la coexistence entre les religions révélés. a été lancé par le Coran: "Dis: O gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous. Nous n'adorons que Dieu, nous ne lui associons rien, nul parmi nous ne se donne de seigneurs en dehors de Dieu" (Coran). De même, le premier rappel à la paix mondiale se trouve dans cette Parole divine: "O vous qui croyez, optez tous pour la paix." Et cet autre verset du Coran: "S'ils optent pour la paix fais de même et remets-toi à Dieu". Notre Prophète a insisté sur la paix dans ce Hadith: "Répandez la paix".

Si cette large tolérance s'est étendue aux non-Musulmans, il est d'autant plus logique qu'elle soit le principe sur lequel se fondent les relations entre les fidèles de l'Islam dont Dieu a dit dans le Coran: "Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu".

L'Islam a établi les bases du droit international relatives aux conditions de la paix et de la guerre et édicté les règles devant présider aux relations internationales et celles devant régir les rapports des Musulmans entre eux dans les cas de convergence comme de divergence de vue.

Dieu a dit: "Si deux groupes de croyants se livrent combat, rétablissez la paix entre eux. Si l'un des deux poursuit sa rébellion, lutez contre celui qui se rebelle jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Dieu. S'il s'incline, établissez entre eux la concorde. Soyez équitables, Dieu aime ceux qui sont équitables".

Aucune personne, nulle autorité ne sauraient s'attribuer ce qui ne lui est pas dévolu par la religion pour emprunter la voie de l'extrémisme et recourir à l'agression dans la réflexion et la pratique, s'arroger le droit de prononcer des jugements excommuniant des Musulmans ou émettre des Fatwas pour les combattre. L'Islam n'admet pas que de tels jugements soient prononcés par des hommes à l'encontre d'autres hommes, même s'il s'agit de personnes ayant commis des péchés ou dévié de la voie droite.

Nos Oulémas sont unanimes à interdire l'excommunication d'un membre de la communauté qui s'en tient à la "Qibla".

Honorables frères,

L'Islam est présent dans tous les points du globe, s'étend à tous les continents et aux diverses civilisations et cultures, constitue une ceinture solide et recèle un nombre considérable d'énergies et de potentialités. Tout le qualifie pour apporter sa contribution et oeuvrer au service de l'humanité dans un esprit de sincère et loyale coopération avec les autres communautés.

En effet, l'Islam n'est pas seulement une religion mais englobe tout à la fois le spirituel et le temporel. Il constitue, comme dit le Prophète, un ensemble de règles pour des relations humaines fondées sur la bonne conduite, des valeurs morales, la tolérance, la convivialité et la paix.

Hélas, ces valeurs exemplaires ne sont pas respectées par certains groupes dont les attitudes sont contraires à la tolérance islamique et à la simplicité du dogme. Ces attitudes ont conduit à une campagne effrénée qui vise l'Islam en tant que religion et que mode de vie et en donne une image contraire à la réalité.

Pour donner aux Musulmans une image authentique de leur société, il est nécessaire de revoir un certain nombre de concepts, de rectifier quelques erreurs. Il faut aussi que les Musulmans s'entendent sur ce qui est licite et permis et ce qui est illicite et proscrit.

Aussi proposons-nous à la conférence de constituer une haute instance à laquelle l'on devrait se référer pour faire connaître les préceptes de l'Islam, loin de tout amalgame et de toute interprétation douteuse. Cela ne veut pas dire qu'une telle instance ne doit pas tenir compte des spécificités et particularités identitaires, car l'unité islamique s'enrichit de ces diversités bénéfiques.

Majestés,  
Excellences,  
Altesses Royales;

Un quart de siècle s'est écoulé depuis que nous avons par la grâce de Dieu, procédé à la création de l'Organisation de la conférence islamique dans ce paisible pays dont la capitale a abrité la réunion du premier noyau. Depuis, l'Organisation a parachevé ses structures et accueilli de nouveaux membres. Ainsi, plus de cinquante pays sont aujourd'hui représentés à ce Sommet.

Dieu Nous a gratifié de deux bienfaits en Nous accordant longue vie pour assumer la haute responsabilité qui est la Nôtre. Il Nous a ainsi permis de vous rencontrer à la veille du vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation. Certains des frères dirigeants qui se trouvaient à Nos côtés au moment de la création de l'organisation ne sont pas aujourd'hui parmi nous. J'implore la Miséricorde de Dieu pour ceux parmi eux qui sont morts, et à ceux qui sont encore en vie, Je prie le Très-Haut d'accorder longue vie, santé et bonheur.

Nous implorons Dieu de guider nos pas, de nous assurer le succès, de bénir nos travaux et d'agrèer notre action.

"Si Dieu sait que nos coeurs renferment du bien, il vous en donnera davantage" (Coran).

## **IL LE BILAN DE MANDAT DU PRESIDENT ABDOU DIOUF**

Pour le chef de l'Etat, la 6ème conférence au sommet de l'OCI qui s'était tenue à Dakar, a constitué, sans aucun doute, une étape marquante dans les efforts déployés par *"notre glorieuse Oummah dans le cadre de l'action islamique commune en vue de réaliser ses justes et légitimes aspirations"*. Les résolutions et les décisions prises à cette occasion sur les questions politiques, économiques, culturelles et autres constituent, *"le reflet de la perspicacité et la détermination avec lesquelles les dirigeants du monde islamique se sont engagés non seulement à relever les défis auxquels la Oummah est confrontée, mais aussi à participer efficacement aux efforts déployés par la communauté internationale en vue de promouvoir la paix et la prospérité au profit de l'humanité tout entière"*.

Investi de la responsabilité de veiller à la mise en application des décisions et résolutions adoptées par la conférence et à la réalisation des nobles objectifs qu'elle s'est fixés, le président Abdou Diouf, tout en exprimant sa gratitude aux dirigeants des pays membres pour leur soutien et leurs précieux conseils dans l'accomplissement de sa lourde mission, a rendu un vibrant hommage au secrétaire général de l'OCI, le docteur Hamid Ah Gabid pour *"son assistance inestimable"*.

### **Agression irakienne**

Naturellement, les questions politiques ont dominé le rapport du chef de l'Etat.

Première question évoquée, celle de la crise consécutive à l'agression de l'Irak sur le Koweït qui, de l'avis du chef de l'Etat, a *"sérieusement secoué les fondements mêmes de notre Organisation en -violant les principes et objectifs de la charte et en portant un sérieux coup à l'unité des rangs de la nation islamique en méconnaissance des plus belles parmi les valeurs de notre glorieuse religion"*.

Consciente du danger de cette crise, l'OCI est restée, selon lui, à l'avant-garde de la lutte contre l'occupation et toutes ses réunions ont inscrit à leur ordre du jour les conséquences de cette agression et ont demandé à l'IRAK de se soumettre aux résolutions de l'ONU et de l'OCI. Le chef de l'Etat a noté, à ce propos, les progrès significatifs réalisés même s'ils demeurent encore insuffisants pour garantir la quiétude du peuple koweïtien. Aussi, convient-il, selon lui, tout en se félicitant de la reconnaissance du Koweït comme Etat souverain et indépendant par l'Irak, d'inviter encore ce pays à se conformer à l'ensemble des résolutions de l'ONU et de l'OCI et, en particulier, à libérer les prisonniers koweïtiens qu'il détient depuis le début de la crise.

Le chef de l'Etat est ensuite revenu sur la cause de la Palestine et d'Al-Qods Al-Charif qui occupe une place primordiale dans l'action de l'organisation comme en témoignent les efforts considérables déployés par l'OCI pour mobiliser l'opinion publique internationale en faveur de cette cause.

Le président Abdou Diouf a, à ce sujet, rappelé les importants développements intervenus dans la région au cours de ces trois dernières années dont les plus marquants sont la déclaration de principes signée entre Israël et l'OLP, le 13 septembre 1993 et l'accord jordano-israélien du 26 octobre 1994. Tout en se félicitant de ces importantes avancées, Abdou Diouf a fait remarquer que beaucoup reste à faire *"et notre Organisation doit rester vigilante jusqu'au recouvrement total des territoires, de tous les territoires arabes occupés y compris Al-Qods Al-Charif"*. Il s'agit aussi, selon lui, de réunir les conditions d'éviter la commission d'actes barbares comme le massacre d'Al-Khalil.

### **Soutien à Al-Qods Al-Charif**

Rappelant les multiples efforts entrepris par l'OCI en particulier et la Oummah en général pour permettre au peuple palestinien de libérer ses territoires, avec en premier lieu, Al-Qods Al-Charif comme capitale de l'Etat palestinien indépendant, Abdou Diouf a souligné que les différentes résolutions, en particulier celles de la 6ème Conférence islamique au sommet, de la 21ème Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères et les recommandations du comité d'Al Qods, ont insisté sur la nécessité de développer les ressources de fonds d'Al-Qods pour lui permettre de s'acquitter des missions qui lui sont assignées et faire face aux plans israéliens de colonisation et d'expansionnisme territorial: L'appel de la 21ème conférence islamique des ministres des Affaires étrangères aux Etats membres à honorer leur engagement à couvrir les budgets du fonds d'Al-Qods et de son Waqf qui s'élèvent chacun à 100 millions de dollars procède, selon lui, de cette démarche. Aussi, n'a-t-il pas manqué de faire remarquer que le secrétaire général continue de déployer ses efforts en vue de mobiliser le soutien nécessaire au fonds pour lui permettre de mettre à exécution le plan destiné à faire face à l'implantation de colonies par Israël dans les territoires occupés et en particulier à Al-Qods Al-Charif. Un plan qui, selon lui, prévoit de réaménager les lieux saints et les bâtiments menacés à l'intérieur de la ville d'Al-Qods, d'acquérir les terres menacées d'expropriation et de saisie, de renforcer les budgets des universités et instituts et de financer des projets déterminés à Al-Qods et dans les territoires occupés.

### **Drame bosniaque**

Le président en exercice de l'OCI a, par ailleurs, évoqué la situation qui prévaut en Bosnie-Herzégovine depuis bientôt trois ans que dure la guerre. Pour le chef de l'Etat, l'OCI qui suit de près cette situation a, au cours de plusieurs réunions et forums internationaux, toujours appelé à la cessation immédiate et totale des hostilités, à la non-reconnaissance par la communauté internationale de l'acquisition de territoires par la force.

LOCI a également demandé, que les séquelles de l'agression et du nettoyage ethnique soient effacées et qu'il soit permis à tous les réfugiés bosniaques de retourner dans leurs foyers dans la sécurité et l'honneur, que leur droit à obtenir réparation soit reconnu et que la responsabilité individuelle des crimes perpétrés contre l'humanité à l'occasion de ce conflit soit établie et sanctionnée. Ce faisant, l'OCI a essayé de renforcer les efforts conjoints des Nations-Unies et de

l'Union européenne tendant à assurer la mise en oeuvre des décisions de la conférence de Londres et de celles de Genève sur la Bosnie.

Les Etats membres de l'OCI ont, dans cette démarche fait des offres spécifiques et pris des engagements concrets pour notamment contribuer aux forces de la FORPRONU conformément à la résolution 386 (1993) du Conseil de Sécurité. C'est dans cette optique, a-t-il dit, que des troupes de plusieurs Etats membres de l'OCI participent actuellement, au maintien du cessez-le-feu et à la distribution de l'aide humanitaire dans différentes zones de ce pays meurtri.

Il reste que pour le chef de l'Etat, la question de la Bosnie-Herzégovine exige de la part des Etats membres de l'OCI, un suivi permanent et une action efficace au niveau des Nations-Unies. Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts, au niveau du Conseil de Sécurité, en vue de réaliser, entre autres, les objectifs visant le renforcement des sanctions contre la République fédérale de Yougoslavie et leur applicabilité stricte, la non-applicabilité aux Républiques de Bosnie et de Croatie de la résolution 713 (1991) du Conseil de Sécurité, la réaffirmation du droit du gouvernement de Bosnie-Herzégovine à la légitime défense individuelle et collective. Il a réitéré l'appel à lancer à la communauté internationale pour assister le gouvernement bosniaque par tous les moyens disponibles afin de lui permettre de résister et de mettre un terme à l'agression et à l'occupation serbes.

Pour le chef de l'Etat, ce qui s'est passé ces derniers jours, avec le siège de Bihac, a montré combien cette position est pertinente. *"En tout cas, la communauté internationale a été mise, dramatiquement, en face de ses responsabilités, l'ONU en tête"* a notamment souligné le président Abdou Diouf.

### **Question afghane**

Le président en exercice de l'OCI s'est également penché sur la question afghane pour laquelle, depuis plus d'une décennie, l'OCI est engagée dans la recherche d'une solution durable au problème de ce pays ravagé par la guerre. C'est ainsi qu'elle vient d'ouvrir un bureau à Islamabad et entend coopérer étroitement avec l'ONU pour permettre à ce pays de retrouver la paix.

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, évoqué le conflit du Jammu et du Cachemire, théâtre d'affrontements civils et d'autres formes de violence et dont la population, en grande majorité musulmane, lutte pour son autodétermination. Il a, à cet effet, rappelé les efforts déployés par l'OCI et les Nations-Unies afin de promouvoir le droit à l'autodétermination des populations concernées, conformément aux résolutions des Nations-Unies et de sauvegarder leurs droits fondamentaux.

Il en est de même du conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan dont il a regretté que le processus de paix initié par les Nations-Unies n'ait pas eu de succès à cause de l'intransigeance arménienne. Mais, a rappelé le chef de l'Etat, l'OCI reste disposée à prendre une part active à tout effort tendant à résoudre le conflit tout comme elle est disposée à contribuer à la réhabilitation des régions affectées par la guerre.

L'OCI reste également préoccupée par la crise affectant les relations entre la Jamahiriya Arabe libyenne, d'une part, et les Etats-Unis et le Royaume Uni, d'autre part. Tout en se félicitant de la souplesse manifestée par la Jamahiriya et sa disponibilité à aider à la réussite des efforts déployés pour dénouer cette crise par des moyens pacifiques, de manière à assurer l'équité pour tous et à préserver sa souveraineté nationale, l'OCI a selon le président Abdou Diouf, appelé le Conseil de Sécurité à reconsidérer ses résolutions 748 et 883 relatives à cette crise.

### **Minorités musulmanes**

La question de Chypre et du soutien à la juste cause du peuple turc musulman pour lui garantir ses droits légitimes et rétablir son statut égalitaire avec les Chypriotes grecs, a en outre été évoquée par le chef de l'Etat qui a insisté sur la nécessité de renforcer la solidarité avec la Communauté musulmane turque. *"Nous réaffirmons que la condition sine qua non pour la réalisation d'un règlement politique du problème de Chypre réside dans la création d'un climat*

*politique serein, basé sur la confiance mutuelle entre les Chypriotes turcs et grecs", a notamment souligné le chef de l'Etat.*

Le président en exercice de l'OCI a par ailleurs insisté sur les initiatives prises pour résoudre le problème des musulmans du Sud des Philippines et a émis l'espoir que la nouvelle rencontre qui a eu lieu récemment dans un esprit positif aboutira à l'instauration d'une paix juste et durable dans le Sud des Philippines. Il a, à ce sujet, rendu hommage aux dirigeants du Front Moro et au président Fidel Ramos de leur disponibilité durant les négociations et les contacts pour parvenir à des résultats qui ouvrent des perspectives prometteuses dans le règlement du Sud des Philippines.

La situation des Communautés et minorités musulmanes n'a pas non plus échappé à l'analyse du chef de l'Etat pour qui le traitement qui est réservé à ces communautés, s'il est acceptable dans certaines parties du monde, est pour le moins inquiétant dans certaines autres où les minorités musulmanes font face à des tentatives visant à annihiler leur identité, à violer leurs droits civiques et religieux et à profaner leurs lieux sacrés.

### **Souffrances du peuple somalien**

Le chef de l'Etat a profité de cette tribune pour saluer la lutte héroïque du peuple d'Afrique du Sud pour la liberté, l'égalité et la démocratie. Il a, à ce propos, rendu un vibrant hommage à Nelson Mandela pour son courage, sa détermination et son abnégation ainsi que sa sagesse et sa magnanimité.

Le président en exercice de l'OCI a, en outre, évoqué la question de l'île de Mayotte en exhortant, à nouveau, les gouvernements français et comorien à poursuivre les négociations pour une solution heureuse qui tienne compte de l'unité et l'intégrité territoriale des Comores.

Revenant sur la lancinante question de la Somalie qui *"vit le martyre depuis plus de quatre ans malgré toutes les initiatives engagées par l'ONU et l'OUA, le président Abdou Diouf a rappelé l'initiative qu'il avait prise de saisir le Conseil de Sécurité de ce problème et la résolution par laquelle celui-ci"* a, entre autres décisions, prise en imposant un embargo général sur toutes les livraisons d'armes et d'équipements militaires. Tout comme celle exhortant toutes les parties en conflit à cesser immédiatement les hostilités, à convenir d'un cessez-le-feu et à promouvoir le processus de réconciliation et de règlement politique en Somalie. Une demie douzaine de pages du rapport du chef de l'Etat sont consacrées à cette épineuse question à laquelle l'OCI a consacré des efforts considérables. Et l'appel renouvelé lancé par le président Abdou Diouf à ce 7ème sommet de l'OCI aux chefs de faction somaliennes afin qu'ils réalisent enfin que la solution au drame somalien dépend, en premier lieu, du peuple somalien lui-même, témoigne de sa tristesse face aux souffrances de ce peuple frère. *"Je leur demande de ne jamais perdre de vue la fierté et la dignité bien connues du peuple somalien aujourd'hui réduit à survivre grâce à la générosité de la Communauté internationale. Cette situation est inacceptable pour un peuple au passé glorieux et qui a tant contribué à façonner l'histoire de l'Afrique et à faire rayonner l'islam"*, a notamment souligné le chef de l'Etat.

### **Appui aux peuples du Sahel**

La seconde partie du rapport du président en exercice de l'OCI est consacré aux problèmes du Sahel. Une question qui a fait l'objet d'une attention particulière de sa part et dont toutes les réunions ont eu pour objectif la recherche de solutions appropriées pour atténuer les effets de la sécheresse. Pour le chef de l'Etat, conformément aux directives de la 6ème conférence islamique au sommet, un programme OCI/CILSS/BID a été élaboré qui vise à alléger les souffrances des populations sahéliennes, à protéger l'environnement et à contribuer à créer les bases d'un développement durable de la région. Un programme qui, selon lui, comporte cinq volets principaux: aide d'urgence, ressources en eau, sécurité alimentaire, lutte contre la désertification, lutte phytosanitaire. Aussi 83 projets d'un coût global de 671.394.904 dollars, sont proposés dans ce programme spécial qui a été approuvé par les organes compétents du CILS S. Le président Abdou Diouf a saisi cette occasion pour informer la conférence de l'engagement du Royaume d'Arabie saoudite à contribuer pour 100 millions de dollars au programme OCI/CILSS/BID/ Le

Royaume au Maroc, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, le Qatar et Brunei Darussalam ont également confirmé, selon le chef de l'Etat, leur disponibilité à apporter tout l'appui politique et financier au programme. Il a également fait part du souhait du Comité de Solidarité islamique avec les Peuples du Sahel de voir le 7ème Sommet islamique apporter tout son appui aux populations sahéennes et adopter les mesures nécessaires en vue de la mise en oeuvre rapide et efficace du programme OCI/CILSS/BID/ Tout en réitérant sa reconnaissance et sa gratitude aux pays donateurs, le président Abdou Diouf a exprimé sa conviction *"qu'en cette phase cruciale de réhabilitation et du développement des pays du Sahel, la solidarité islamique jouera pleinement afin que les populations du Sahel connaissent enfin la sécurité alimentaire et voient disparaître la menace qui plane sur l'équilibre de l'écosystème"*.

### **Situation critique de l'Afrique**

Autre volet du rapport du président en exercice de l'OCI, la situation critique en Afrique. Une situation exposée sur quatre pages et qui dresse un tableau des conditions économiques et sociales particulièrement préoccupantes pour les 400 millions de personnes vivant dans la région sub-saharienne. Sécheresse et famine, tels sont les drames résultant d'une situation économique critique constituent des préoccupations majeures pour l'OCI. Le chef de l'Etat a, à ce propos, rendu un vibrant hommage à l'Arabie saoudite et au Koweït pour l'initiative d'une portée politique et humanitaire considérable qu'ils ont prises d'effacer les dettes des pays les plus pauvres et d'annuler les services de la dette. Cette importante décision est, selon le chef de l'Etat, la preuve de l'engagement profond des dirigeants de ces deux pays, le Roi Fadh Ibn Abdelaziz Al Saoud et l'Emir Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah dans la défense des causes islamiques et des musulmans.

Le chef de l'Etat a saisi cette opportunité pour rappeler que la dette extérieure de l'Afrique a augmenté considérablement depuis 1982 pour s'élever aujourd'hui à 270 milliards de dollars. Le rapport entre le service de la dette et les exportations a, par ailleurs, dépassé le seuil critique de 25% et même 100% dans certains pays.

Tout en déplorant le manque de réaction de la communauté internationale au programme d'action pour le redressement et le développement économique de l'Afrique, en dépit des réformes politiques hardies et profondes entreprises par certains pays africains avec parfois des conséquences politiques et sociales coûteuses et dangereuses, le chef de l'Etat a rappelé que la crise économique de l'Afrique est essentiellement d'ordre structurel. Le développement du continent est, selon lui, un processus à long terme qui nécessitera une action concertée de la part des Africains eux-mêmes, et des donateurs.

*"Les pays développés et les institutions financières devraient non seulement accroître le flux des ressources en termes réels vers l'Afrique, mais aussi s'efforcer d'améliorer les clauses et conditions d'une telle assistance"*, a réaffirmé le chef de l'Etat.

Selon lui, la chute des prix des produits, particulièrement des matières premières, a coûté à l'Afrique un montant global de 50 milliards de dollars de 1986 à 1990, le fardeau du service de la dette se chiffrant de son côté à 21 milliards de dollars.

Ce qui fera dire au président Abdou Diouf que dans ces conditions, il n'a pas été possible de parvenir au redressement soutenu de la situation économique de l'Afrique, tel que prévu pour 1991.

Tout en se félicitant de la contribution de plusieurs Etats membres de l'OCI en faveur du développement du monde islamique à travers des accords de prêts à des conditions favorables à travers les institutions, financières nationales et régionales, Abdou Diouf a rendu un hommage solennel à la BID, au Fonds arabe pour le Développement économique et social, à la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), au Fonds d'Abu Dhabi pour le développement économique arabe et au Fonds saoudien pour le développement. Le chef de l'Etat a par ailleurs souscrit aux propositions de Cheikh Jaber Al Ahmad Al Jaber Al-Sabah exhortant la communauté internationale et plus particulièrement les Etats membres de l'OCI, à intensifier leurs efforts pour trouver une solution au problème de la dette des pays du Tiers-Monde et alléger les souffrances et les nombreuses difficultés auxquelles les Etats africains musulmans sont confrontés.



## Stratégie culturelle islamique

Last but not least, les affaires culturelles et d'information ainsi que la stratégie culturelle du monde islamique ont constitué le troisième volet du discours du chef de l'Etat qui s'est par ailleurs penché sur les questions institutionnelles et d'orientation future de l'OCI.

Après avoir défini le rôle et la mission du Comité permanent pour l'information et les Affaires culturelles (COMIAC) dont il assure la présidence, le chef de l'Etat a fait part de la stratégie de l'information islamique mise en oeuvre. Parmi les projets pratiques élaborés à cet effet, figure *"Islamvision"* qui, a-t-il dit, sera un pool d'informations télévisées entre pays islamiques fournies par trois satellites couvrant l'Afrique, le monde arabe et l'Asie. Le deuxième volet de ce projet vise à la réduction des tarifs des télécommunications entre médias du monde islamique. Des efforts sont également faits pour assurer aux pays islamiques la place qui leur revient dans la répartition des fréquences radio. Le chef de l'Etat a rappelé les autres volets de ce projet avant de souligner l'importance qui s'attache *"à rendre disponible sans délai, une information islamique vraie et crédible, au moment où le monde islamique est confronté à de nombreux défis et aux campagnes mensongères d'intoxication dirigées contre notre religion sublime et contre les musulmans"*.

Le président en exercice de l'OCI s'est ensuite appesanti sur la stratégie culturelle du monde islamique en insistant sur la condamnation ferme lors du 6ème Sommet de l'OCI des agressions culturelles contre l'islam et ses sanctuaires et demandant à tous les Etats membres de prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à ces agressions. L'invite au secrétaire général de l'OCI à prendre les dispositions appropriées en vue de l'élaboration d'un accord international garantissant le respect des sanctuaires et des valeurs islamiques procède de cette démarche.

Le rôle de la femme dans la société musulmane et la nécessité d'un rapprochement et d'une meilleure compréhension entre les jeunes de la Oummah islamique ont été également abordés par le président Abdou Diouf qui s'est, au terme de ce rapport, penché sur les questions institutionnelles et sur l'orientation future de l'OCI.

Tout en se félicitant de la détente entre superpuissances, le chef de l'Etat a attiré l'attention de ses pairs sur les risques que court le Tiers-Monde d'être marginalisé. *"Aussi a-t-il appelé les Etats membres de l'OCI à resserrer les rangs, à mettre à profit notre complémentarité et à renforcer notre solidarité"*.

**Synthèse réalisée par Mamadou KASSE**

### III. LA " SYNTHESE DU COMMUNIQUE FINAL "

"Bismillahi Arrahmani Arrahimi:

Synthèse du communiqué final de la septième Conférence islamique au Sommet (session de la fraternité et de la renaissance) Casablanca, Royaume du Maroc, 10-12 Rajab 1415 H, 13-15 décembre 1994.

"A l'aimable invitation de SM Hassan II, Roi du Maroc, la septième Conférence islamique au Sommet s'est tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, du 10 au 12 Rajab 1415 H (13-15 décembre 1994) sous le signe de la fraternité et de la renaissance.

La septième Conférence islamique au Sommet a coïncidé avec la célébration du 25ème anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence Islamique.

La Conférence au Sommet a été précédée par la réunion, à Casablanca, de la vingt deuxième Conférence Islamique des ministres des Affaires étrangères, du 7 au 9 Rajab 1415 H (10 au 12 décembre 1994).

Cinquante Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, ainsi que les organes subsidiaires et les institutions affiliées et spécialisées de l'Organisation, ont pris part aux travaux du Sommet.

Ont assisté à la Conférence, à titre d'observateurs, la république du Kazakhstan, la république de Bosnie-Herzégovine, le Front National de Libération MARO, la communauté musulmane turque de Chypre, les Organisations internationales et régionales, notamment l'Organisation des Nations-Unis, la Ligue des Etats arabes, le mouvement des non-alignés, l'Organisation de Coopération Economique et l'Union du Maghreb Arabe.

Etaient également présents à la Conférence en qualité d'invités, la république de Croatie, la république de Slovaquie, la république de Macédoine, le Kosovo, le Sanjak et les représentants authentiques du peuple cachemire ainsi que plusieurs associations et fondations islamiques.

Son excellence M. le président Abdou Diouf, président de la république du Sénégal, a prononcé, en sa qualité de président de la sixième Conférence Islamique au Sommet, un discours dans lequel il a passé en revue les réalisations de l'Organisation de la Conférence Islamique au Sommet, durant les trois années de son mandat à la tête de l'Organisation, dans les domaines politique, économique, culturel et social ainsi que dans le domaine de l'information. Il a exprimé sa gratitude et ses remerciements aux dirigeants des Etats membres ainsi qu'au secrétaire général pour la coopération exemplaire qu'ils lui ont apportée dans l'accomplissement de sa mission exaltante. Il a indiqué que l'assistance aux peuples du Sahel devait constituer l'une des pièces maîtresses du dispositif de renforcement de la solidarité islamique. Sur proposition de son excellence M. le président Abdou Diouf, Sa Majesté Hassan II, Roi du Maroc, a été élu à l'unanimité président de la septième Conférence Islamique au Sommet. Et S.E. M. Yasser Arafat, président de l'Etat de Palestine, S.E. M. Lansana Conté, président de la république de Guinée, et S.E. madame Khaleda Zia, Premier ministre du Bangladesh, ont été élus vice-présidents de la Conférence. S.E. M. Abdou Diouf, président de la république du Sénégal, a été élu rapporteur général.

La Conférence a été ouverte par Sa Majesté Hassan II, roi du Maroc qui, dans son discours inaugural, a souhaité la bienvenue aux souverains, émirs, chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres et a mis en exergue l'importance de la consolidation de la solidarité islamique qui devrait permettre au septième Sommet, sur lequel plus d'un milliard de musulmans fondent de grands espoirs, de prendre des décisions à même de renforcer l'unité de la Oummah islamique, et ce, dans un climat de fraternité et de concorde.

Sa Majesté le Roi a rappelé que le message de l'Islam prône la coexistence pacifique des nations, la compréhension universelle et le respect de la dignité de l'homme sans aucune distinction entre les êtres humains. Sa Majesté le Roi a indiqué qu'aucune personne, nulle autorité ne saurait s'attribuer ce qui ne lui est pas dévolu par la religion pour emprunter la voie de l'extrémisme et recourir à l'agression dans la réflexion et la pratique, s'arroger le droit de promouvoir des jugements excommuniant des Musulmans ou émettre des Fatwas pour les combattre. L'Islam, a-t-il ajouté, n'est pas seulement une religion, mais englobe tout à la fois. Il constitue, comme dit le Prophète, un ensemble de règles pour des relations humaines fondées sur la bonne conduite, les valeurs morales, la tolérance, la convivialité et la paix. Le comportement de certains groupes dont les attitudes sont contraires à la tolérance islamique a donné lieu à une campagne effrénée contre l'Islam.

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi s'est félicité de la commémoration du vingt cinquième anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Son excellence le Dr. Hamid Algabid, secrétaire général de l'OCI a, par la suite, prononcé une allocution dans laquelle il a rendu hommage à Sa Majesté Hassan II Roi du Maroc qui accueille encore une fois, cette importante rencontre des dirigeants de la Oummah islamique. Il a déclaré

que les populations d'Asie centrale et celles du Sahel africain victimes de calamités naturelles s'attendent légitimement à la solution autre des Etats membres. Il a indiqué que l'Organisation de la Conférence islamique avec 52 Etats membres devient, aujourd'hui, incontournable dans la recherche de solutions aux grands problèmes de l'heure.

Il a réclamé le retour d'Al-Qods Al-Charif à la souveraineté palestinienne, la restitution du golan syrien, le respect de la souveraineté du Liban, la pleine réalisation des aspirations légitimes du peuple du Cachemire à la liberté, l'Arrêt de l'agression serbe contre la Bosnie, la fin de l'occupation d'une partie du territoire d'Azerbaïdjan par l'Arménie.

S.E. le secrétaire général a enfin remercié les présidents du Comité d'Al-Qods, du Comité permanent pour l'information et les Affaires Culturelles (COMIAC), du Comité permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC) et du Comité permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH).

La Conférence a décidé de considérer le discours de Sa Majesté le Roi Hassan II, comme référence et document officiel de la Conférence.

La Conférence a ensuite approuvé le rapport de la réunion préparatoire des ministres des Affaires étrangères ainsi que le projet d'ordre du jour du Sommet. La Conférence a admis, en qualité de membre observateur, la république de Bosnie-Herzégovine.

Sur proposition de Sa Majesté le roi Hassan II, président de la Conférence et président du Comité d'Al-Qods, la République arabe d'Egypte, a été admise comme membre de ce Comité.

A l'occasion de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la création de l'Organisation de la Conférence islamique, leurs excellences messieurs Hosni Moubarak, président de la république arabe d'Egypte, Mahamane Ousmane, président de la république du Niger et Dr. Mahatir Mohammad, premier ministre de la Malaisie, ont prononcé des allocutions, dans lesquelles ils ont exprimé, au nom des groupes arabe, africain et asiatique, leurs remerciements à Sa Majesté le roi Hassan H, au gouvernement et au peuple du royaume du Maroc, pour avoir abrité cette importante conférence et pour la généreuse hospitalité accordée aux délégations. Ils ont également mis l'accent sur l'importance de l'Organisation de la Conférence islamique et sur la nécessité de renforcer son rôle dans la conception et la mise en oeuvre d'un nouvel ordre international.

La Conférence a pris note avec appréciation du rapport présenté par son excellence le président Abdou Diouf, président de la république du Sénégal et président de la sixième Conférence islamique au Sommet et a loué les efforts sincères qu'il a déployés au cours de son mandat en vue de renforcer son action et d'élargir ses activités.

La Conférence a pris également connaissance avec appréciation des rapports d'activités présentés par Sa Majesté le Roi Hassan H, président du Comité d'Al-Qods, par son excellence le président Suleiman Demirel, président du Comité permanent pour la Coopération Economique et Commerciale (COMCEC), par le président Abdou Diouf, président du Comité permanent pour l'information et les Affaires Culturelles (COMIAC), et son excellence le président Farouk Ahmed Leghari, président de la république islamique du Pakistan et président du Comité permanent pour la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH).

La Conférence a pris connaissance avec appréciation, des rapports présentés par son excellence le secrétaire général de l'OCI sur les différents points inscrits à l'ordre du jour et des activités du secrétariat général. Elle s'est félicitée des mesures qu'il a prises dans ce cadre et l'a invité à poursuivre ses efforts en vue de développer et de renforcer l'action de l'OC I et d'en accroître l'efficacité. Elle a également pris note des rapports des directeurs des organes subsidiaires, des institutions spécialisées et affiliées de l'Organisation, et a réaffirmé la nécessité de les soutenir pour leur permettre de s'acquitter de leur mission dans les meilleures conditions.

**La Conférence a écouté avec des sentiments fraternels les discours prononcés par le président Alija Izetbegovic, président de la République Bosnie-Herzégovine.**

**Elle a également écouté avec les mêmes sentiments l'intervention de S.E. M. Nur Missuari, président du Front National de Libération Maro.**

**La Conférence a passé en revue la situation dans le monde islamique et sur la scène internationale, à la lumière des récentes mutations Mondiales et de leur impact sur la sécurité, la solidarité et le développement des Etats membres. Elle a souligné la nécessité d'intensifier les efforts collectifs en vue de renforcer la solidarité islamique et de contribuer à l'instauration d'un ordre mondial nouveau fondé sur la justice, l'équité, la paix et le respect de la légalité internationale.**

**Profondément attachés à la défense de l'Islam, à ses causes justes, à son message et à ses enseignements éternels, qui militent en faveur du bien-être de l'humanité toute entière et prônent la paix, la tolérance et le dialogue, les dirigeants de la Oummah ont mis l'accent sur les défis auxquels le monde islamique se trouve confronté, en raison des informations erronées, des amalgames et des campagnes injustes dont l'Islam est la cible.**

**Dans ce contexte, la Conférence a affirmé la nécessité de coordonner les efforts visant à promouvoir les programmes d'enseignement, de diffuser les préceptes de l'Islam et de préserver les valeurs islamiques dans le cadre du respect de la souveraineté des Etats et de la coopération entre eux.**

**A cet effet, la Conférence a décidé d'appeler les ministres de l'Education et de l'Enseignement, des Affaires islamiques et de l'Information des Etats membres, à sensibiliser la jeunesse musulmane aux nobles valeurs de l'Islam, à ancrer en elle le sentiment de fierté quant aux réalisations de la glorieuse civilisation islamique et la volonté de contribuer à consolider l'entente et la tolérance entre les peuples et les religions, de façon à sauvegarder la dignité des Musulmans et les nobles valeurs de l'Islam.**

**La Conférence a examiné les développements survenus dans la région du Moyen-Orient. Elle a appuyé les efforts déployés pour y instaurer une paix juste et globale, sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité et de la formule de "la terre contre la paix".**

**Elle a noté avec satisfaction les récents développements enregistrés dans la région et a appelé à accélérer le processus des négociations de paix, en vue de réaliser le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés, y compris Al Qods Al-Charif, le Golan arabe syrien occupé et le Sud-Liban.**

**La Conférence a exprimé sa profonde préoccupation quant à la poursuite des violations des lieux saints à Al Qods Al Charif et Al Khalil par les autorités d'occupation. Elle a appelé la communauté internationale à adhérer aux résolutions internationales pertinentes.**

**La Conférence a déclaré son entière solidarité avec la lutte du peuple palestinien sous la direction de l'Organisation de Libération de la Palestine, son unique représentant légitime, en vue de raffermir l'autorité nationale palestinienne en tant que premier pas vers l'édification de l'Etat palestinien indépendant, avec Al Qods Al Charif pour capitale.**

**Dans cet ordre d'idées, la Conférence a lancé un appel aux Etats donateurs pour qu'ils honorent leurs engagements dans les meilleurs délais et accordent l'assistance matérielle et les aides financières nécessaires à l'autorité nationale palestinienne pour qu'elle puisse assumer ses responsabilités et consolider le processus de paix.**

**La Conférence a, de nouveau, condamné avec force le refus d'Israël de se conformer à la résolution 497 (1981) du Conseil de Sécurité, en imposant sa tutelle, ses lois et son administration**

au Golan arabe syrien occupé, ainsi que sa politique et ses pratiques expansionnistes, à travers l'implantation des colonies de peuplement et la confiscation des terres. La Conférence a déclaré nulles et non avenues ces mesures qui constituent une violation des règles et principes du droit international dont, et en particulier, la quatrième convention de Genève de 1949.

La Conférence a, de même, réitéré son attachement à l'indépendance du Liban, à sa souveraineté et à son unité nationale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Elle a réaffirmé la nécessité de mettre en application la résolution 425 (1978) du Conseil de Sécurité.

Elle a réitéré son appui aux efforts du secrétaire général visant à lancer un processus viable de réconciliation nationale et de paix en Afghanistan.

La Conférence a adopté une déclaration spéciale sur la situation en Bosnie-Herzégovine. Elle a réaffirmé la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique de ce pays ainsi que toutes les résolutions et déclarations relatives à la situation en Bosnie-Herzégovine.

Elle a condamné vigoureusement l'agression continue des Serbes contre la Bosnie-Herzégovine et le non respect, par eux, des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, ainsi que leur rejet du plan de paix présenté par le groupe des cinq nations. Elle a également condamné vigoureusement les attaques serbes contre la zone de sécurité de Bihac et a exprimé sa préoccupation face à l'absence de mesures effectives par le commandement de la FORPRONU afin d'empêcher les attaques contre les zones de sécurité désignées par les Nations Unies en Bosnie-Herzégovine.

Elle a réitéré son appel au groupe de contact des cinq nations en faveur de l'établissement de relations pratiques avec le groupe de contact de l'OCI sur la Bosnie-Herzégovine, permettant d'accorder, de façon plus équitable, l'attention aux préoccupations et intérêts des gouvernements de la République et de la Fédération de Bosnie-Herzégovine. Elle a appelé à la convocation d'une réunion ministérielle conjointe entre les groupes de contact des 5 nations et de l'OCI. Elle a décidé de demander la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la Bosnie-Herzégovine, au cas où le Conseil de Sécurité demeure incapable de traiter efficacement de l'agression serbe contre la république de Bosnie-Herzégovine.

Elle a approuvé la création d'un programme spécial d'assistance OCUBID, en faveur de la Bosnie-Herzégovine, tel que recommandé par le secrétaire général.

La Conférence a appelé à un règlement pacifique du conflit du Jammu et Cachemire, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, et a condamné les violations massives continues des Droits de l'Homme au Jammu et Cachemire, et a exigé le respect des droits fondamentaux du peuple cachemiri, y compris son droit à l'autodétermination. Elle a invité les Etats membres à prendre toutes les dispositions nécessaires pour convaincre l'Inde de cesser immédiatement la violation des droits du peuple du Cachemire et de permettre à ce dernier d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination tel que prévu par les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

La Conférence a demandé au gouvernement de l'Inde, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région, d'accepter l'offre de bons offices faite par la vingtième Conférence islamique des ministres des Affaires étrangères et par le sixième Sommet islamique.

La Conférence s'est félicitée de la reconnaissance par la république d'Irak de la souveraineté de l'Etat du Koweït, de son intégrité territoriale, de son indépendance politique et de ses frontières internationales, en conformité avec la résolution 833 (1993) du Conseil de Sécurité et a exhorté l'Irak à poursuivre les efforts pour parachever l'exécution de ses engagements aux termes des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité.

La Conférence a exprimé son soutien aux efforts menés par le secrétaire général des Nations Unies concernant Chypre, et a affirmé l'importance du respect du principe de l'égalité politique dans la recherche d'une solution acceptable par les deux parties.

**Elle a décidé de continuer de renforcer la participation de la communauté musulmane turque de Chypre aux activités et réunions de tous les organes de la Conférence. La Conférence a également appelé les Etats membres à développer et à renforcer leurs relations avec le peuple chypriote turc, dans tous les domaines.**

**La Conférence a réitéré la nécessité d'instaurer la paix en Somalie et de préserver son unité, sa souveraineté et son indépendance politique.**

**Elle a appelé les groupes politiques somaliens à cesser toutes les hostilités et à mettre en application les décisions issues des pourparlers de paix engagés entre les factions, en vue de parvenir à un règlement définitif de la crise somalienne.**

**La Conférence a appelé la communauté internationale, et particulièrement les Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, à apporter d'urgence au peuple somalien une assistance humanitaire et à l'aider à reconstruire son pays.**

**La Conférence a engagé les Etats membres à suivre de près les problèmes auxquels les communautés et les minorités musulmanes vivant dans des Etats non membres se trouvent confrontés et à oeuvrer activement à l'établissement de contacts avec ces Etats, afin de les exhorter à permettre à ces communautés et minorités musulmanes d'exercer tous leurs droits, conformément aux principes des Droits de l'Homme, tels que définis par les chartes et conventions internationales.**

**A cet égard, la Conférence a enregistré avec satisfaction l'évolution positive de la situation des Musulmans aux Philippines. Elle a également enregistré avec appréciation les efforts déployés à cet effet par le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique.**

**Concernant le volet économique, la Conférence a réaffirmé le souhait des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique de contribuer à l'édification d'un nouvel ordre économique mondial en faveur du développement économique et du progrès social.**

**La Conférence a noté que le Comité islamique de solidarité avec les peuples du Sahel a examiné les questions concernant les programmes OCI/BID en faveur du Sahel, et a souligné la nécessité d'accélérer la mise en oeuvre de ce programme qui traduit la solidarité agissante de la Oummah islamique en faveur de cette région importante du monde islamique. Elle a en outre accueilli favorablement la proposition du Koweït de convoquer une réunion d'experts chargée d'examiner le programme et de déterminer les modalités de sa mise en oeuvre.**

**Dans les domaines culturel et islamique, la Conférence a adopté des résolutions visant la redynamisation de l'action islamique commune dans ces secteurs vitaux.**

**Dans le domaine de l'information, elle a pris des décisions visant la promotion de l'image authentique de l'Islam et l'accroissement du flux des informations entre les Etats membres.**

**Au terme des travaux, leurs excellences messieurs Yasser Arafat, président de l'Etat de Palestine, Blaise Compaoré, président du Burkina Faso et madame Khaleda Zia, Premier ministre de la république populaire du Bangladesh, s'exprimant au nom des groupes arabe, africain et asiatique, ont adressé leurs vifs remerciements et leur profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Hassan II, au gouvernement et au peuple marocain pour la chaleureuse hospitalité réservée aux délégations, et pour les excellents préparatifs qui ont largement contribué au succès de la Conférence. Ils ont également exprimé à Sa Majesté le Roi Hassan II, président de la Conférence, la profonde sagacité avec lesquelles il a dirigé les délibérations de la Conférence, dont les travaux ont été couronnés-de succès.**

**A la séance de clôture, Sa Majesté le Roi Hassan II a prononcé un discours dans lequel Sa Majesté le Roi Hassan a résumé les résultats auxquels ont abouti les délibérations de la septième**

Conférence islamique au Sommet et a exhorté les Etats membres à participer activement à leur mise en oeuvre.

#### **IV. LES "CONCLUSIONS" DU SOMMET**

Le 7ème Sommet islamique réuni à Casablanca du 13 au 15 décembre 1994, a adopté au terme de ses travaux la "Déclaration de Casablanca", dont voici le texte:

" Nous, Rois et chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, réunis dans le cadre de la 7ème Conférence islamique au Sommet (session de la fraternité et de la renaissance), tenue à Casablanca, Royaume du Maroc, les 10, 11 et 12 Rajab 1415 H (13-14-15 décembre 1994), Sommet coïncidant avec le 25ème anniversaire de l'Organisation de la Conférence Islamique depuis la première Conférence islamique au Sommet, tenue au Royaume du Maroc en 1969,

partant de notre attachement à la foi islamique dans son esprit et sa lettre, et de notre profonde conviction que l'Islam, dans son message et ses préceptes, appelle à oeuvrer pour le bien de l'humanité,

réaffirmant notre sincère volonté de rester fidèles à la charte de l'Organisation de la Conférence islamique et de renforcer la solidarité entre ses Etats membres, et conscients de l'importance des mutations qui sont en train de s'opérer dans le monde et de la nécessité pour notre Oummah de s'y adapter, tout en préservant ses spécificités civilisationnelles et culturelles,

déterminés à contribuer avec le reste de la communauté internationale à l'avènement d'un nouvel ordre international fondé sur la justice, l'équité, la paix et la légalité internationale,

attachés aux libertés fondamentales et aux Droits de l'Homme pour tous les peuples de la planète ainsi qu'à la sauvegarde de la dignité des Musulmans, résolu à faire face énergiquement aux défis auxquels se heurte la Oummah islamique, du fait des falsifications et des idées fausses propagées sur notre religion sublime,

nous fondant sur notre profonde confiance en la sagesse, en la vaste expérience et en la haute stature internationale de Sa Majesté le Roi Hassan II, ainsi que sur la certitude que le mandat de Sa Majesté à la présidence de notre Organisation sera d'un précieux apport pour concrétiser les aspirations de notre Oummah islamique,

Proclamons notre engagement à:

1) Déployer tous les efforts en vue de renforcer notre solidarité et de conjuguer notre action pour défendre l'ensemble des causes islamiques, préserver l'intégrité de l'Islam, prêcher la sagesse et le bon exemple.

Prenant acte avec satisfaction du processus de paix en cours au Moyen-Orient et des étapes franchies, nous considérons que ces développements constituent une première étape devant être complétée par la réalisation de progrès substantiels sur les volets syrien et libanais, en vue de l'instauration d'une paix juste et globale, sur la base des résolutions 242, 338 et 425 du Conseil de Sécurité, conformément au principe de "l'échange de la terre contre la paix", du recouvrement de tous les territoires arabes et palestiniens occupés, y compris la ville d'Al-Qods, le Golan syrien et le S' id-Liban, ainsi sa, le de la garantie de la souveraineté du peuple palestinien sur son territoire et son droit au retour, à l'autodétermination et à l'établissement d'un Etat 'indépendant ayant pour capitale Al-Qods Al-Charif.

Dans ce contexte, nous attirons l'attention des coparrains de la Conférence de paix ainsi que la communauté internationale sur les atermoiments et les manoeuvres dilatoires d'Israël tendant à retarder la mise en oeuvre des résolutions de la légalité internationale.

2) Oeuvrer, dans le cadre du respect du droit international, à promouvoir et à resserrer les relations bilatérales et multilatérales, et à se conformer strictement aux principes de non-ingérence et de règlement de tout différend susceptible de surgir entre Etats membres par des moyens

pacifiques, et d'insister sur le règlement des conflits et des différends régionaux conformément aux dispositions de la charte des Nations Unies, à la légalité internationale, à la justice et à l'équité.

Nous considérons que toute menace contre la sécurité de l'un de nos États membres constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales, y compris la sécurité des États membres, et, par voie de conséquence, nous oeuvrerons à l'élimination de telles menaces, dans le cadre de notre Organisation, de l'ONU et des autres organisations internationales et régionales, de manière à consolider la sécurité et la stabilité de tous les États membres dans le contexte de la légalité internationale.

Pour ce qui est de la coopération dans les domaines économique, scientifique et technologique, nous encourageons l'élargissement des échanges commerciaux, l'instauration des conditions propices à un tel développement et l'effort de réduction de toutes les formes d'entraves au développement du commerce au sein du monde islamique.

En ce qui concerne le volet social, culturel et de l'information, nous proclamons notre volonté de préserver et de promouvoir le patrimoine islamique commun, d'intensifier tous les efforts à l'échelon national en vue de développer chez les jeunes musulmans la conscience des valeurs sublimes de l'Islam, d'ancrer en eux la fierté quant aux réalisations glorieuses de la civilisation islamique, et de contribuer à la consolidation de l'entente et de la tolérance entre les peuples et entre les religions.

A cette fin, nous nous emploierons à coordonner les efforts de la Da'wa islamique, à moderniser les programmes d'enseignement, à diffuser les préceptes de l'Islam à travers le monde, dans le respect de la souveraineté des États et de la coopération entre eux, à consacrer les valeurs islamiques au moyen des médias en développant les activités dans le domaine de l'information et à soutenir les institutions d'information pour contrer la campagne féroce menée contre l'Islam et rétablir l'image authentique et vénérable de notre religion et de sa noble Chariâ afin de corriger les déformations dont elles font l'objet et de mettre à nu les desseins malveillants de ceux qui s'acharnent contre l'Islam.

A cet égard, nous appelons à suivre l'évolution du monde contemporain en adoptant une optique islamique éclairée, exempte de tout extrémisme ou fanatisme et s'inspirant des enseignements de l'Islam.

**3) Réaffirmer notre condamnation de toutes formes de terrorisme et du terrorisme d'Etat sous toutes ses formes car ils constituent une transgression patente des préceptes et enseignements de la noble religion islamique, en même temps qu'une violation flagrante de nos valeurs, de nos traditions et de notre patrimoine. De même, nous réitérons notre ferme volonté de coopérer sincèrement avec les efforts internationaux déployés dans le cadre du respect de la légalité et des principes du droit international, en vue d'éliminer le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, sans préjudice du droit légitime à la résistance nationale face à l'occupation et pour la réalisation des droits nationaux.**

4) S'engager à renforcer l'action islamique commune sur tous les plans, notamment dans le domaine humanitaire et soutenir, dans ce cadre, les organisations qui oeuvrent à soulager les souffrances des réfugiés et des populations déplacées, et à parer aux situations d'urgence consécutives aux catastrophes naturelles et autres.

5) Oeuvrer au double échelon individuel et collectif, à la sauvegarde des droits des communautés et minorités musulmanes dans les États non membres.

6) Oeuvrer à la réaffirmation des Droits de l'Homme en Islam.

C'est sur cette base que nous prenons la décision d'harmoniser les efforts aux fins de prémunir nos sociétés des méfaits de l'usage des stupéfiants, d'accorder une importance extrême à l'éducation et à la protection de l'enfance, et de promouvoir le rôle de la femme au sein de la société islamique et sa contribution aux activités liées au développement économique et social.



7) Conscients de l'impératif dicté par les mutations internationales et mus par le désir de parfaire, à l'avenir, nos méthodes d'action, nous nous engageons à apporter tout le soutien requis à nos institutions existantes au sein de l'Organisation de la Conférence Islamique, aux fins de réaliser les progrès auxquels nous aspirons.

Nous chargeons, à cet effet, le secrétaire général de l'Organisation de la Conférence Islamique d'assurer le suivi de la mise en oeuvre des dispositions de la présente déclaration et d'en rendre compte au président du Sommet islamique et aux Etats membres".

## **V. LE DISCOURS DU ROI A LA SEANCE DE CLOTURE**

"Louanges à Dieu.

Que la bénédiction et la paix soient sur le Prophète, sa famille et ses compagnons.

Majestés,

Excellences,

Altesses,

Chers frères,

Nous voici arrivés au terme des travaux de notre Conférence placée sous le signe de "la fraternité et de la renaissance". A travers les travaux et les débats, Nous avons constaté que c'est effectivement une rencontre de la renaissance.

En effet, chacun des Etats participants, de quelque continent que ce soit, s'est engagé solennellement à mener une vaste campagne pour éclairer les esprits sur l'islam, ses particularités et sur sa vertu universelle de tolérance.

J'ai la certitude que chacun de nous ne ménagera aucun effort, par le biais des médias et autres moyens de communication, pour mieux faire connaître l'islam, ses préceptes, sa méthodologie et son éthique. Notre Conférence s'est tenue également sous le signe de la fraternité. Il est certain que cette fraternité islamique s'est illustrée de manière forte durant cette Conférence. Chacun de nous, autour de cette table-ronde, tendait la main à son frère pour former une chaîne d'or conférant ainsi un contenu à la solidarité et à l'action commune.

Toutefois, nous nous devons d'être francs et de ne pas occulter les faits patents. Une composante de la famille islamique, à savoir la famille arabe, demeure encore éprouvée. Certes, des démarches louables et sincères, aux nobles objectifs, ont été entreprises. Mais nous constatons, avec regret et amertume, que la guerre du Golfe a laissé et continue de laisser une profonde blessure. Au très haut, nous levons nos prières pour la panser rapidement.

D'un autre côté, nous constatons que la méthode suivie quant au processus de paix ne recueille pas l'unanimité des parties directement concernées.

Il nous appartient, en tant que grande famille islamique, d'apporter ensemble notre aide à notre petite famille arabe, pour lui permettre d'unifier ses rangs.

J'implore le Tout puissant d'inspirer chaque chef d'Etat arabe pour procéder, dès à présent, à une réflexion intérieure, puis de s'efforcer - sur le terrain - à transcender les divergences avec son frère arabe musulman. Je suis certain que pour ce qui vous concerne frère musulman, vous ne manquerez pas d'agir résolument, chacun dans sa région et son continent, au rapprochement des points de vue, et que vous saurez faire de la fraternité, de la tolérance et de l'oubli de tout ce qui est source de différends, la règle d'or dans les rapports entre le musulman et son frère, qu'il soit arabe ou non arabe.

Majestés,

Excellences,

Altesses,

Chers frères,-

Vous m'avez confié la présidence du 7ème Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique. Cette mission coïncide avec le vingt cinquième anniversaire de notre Organisation. Il s'agit d'une responsabilité considérable, puisqu'il revient d'abord à celui qui en a été investi de

veiller aux intérêts des musulmans où qu'ils se trouvent. Il a, en outre, l'obligation d'être loyal, honnête et vertueux. Il doit être constamment mobilisé. Il doit également être souple, armé de patience, ne s'attardant pas sur ce qui est subsidiaire pour prendre en compte ce qui est essentiel et décisif.

Ce sont là autant de qualités que vous avez eu l'obligation de m'attribuer. J'implore le Très Haut que vous ne vous soyez pas trompés à cet égard, et que Je sois digne de votre confiance.

J'aimerais à ce propos souligner qu'une seule main ne peut applaudir. J'estime comme ma deuxième main chacun des membres de ce Sommet et je considère chacun de vous comme co-président de la 7ème Conférence, compte tenu des problèmes nombreux, complexes et délicats que connaît le monde, et en premier lieu la situation d'embarras où il vit, un monde qui ne sait pas où il va et vers quel objectif il doit tendre, un monde marqué par des déséquilibres entre pauvres et riches, savants et illétrés, un monde à la recherche, je ne dis pas de son destin, mais de son avenir.

En ces circonstances délicates, j'ai besoin, durant mon mandat, du soutien de tous, soutien que l'homme ressent dès lors que les bonnes volontés se tiennent à ses côtés, le mettant à l'abri de l'erreur.

J'adresse à notre secrétaire général mes vifs remerciements pour les efforts qu'il a déployés, et je lui demande d'être très patient: en effet, il est basé à Djeddah et Nous au Maroc...Je serai amené souvent à l'appeler, pour me tenir amplement informé, de ce que reçoit le secrétaire général, de ses documents et suggestions et des démarches que la présidence doit entreprendre.

C'est ce que je tenais à vous dire, Majestés, excellences, Altesses et chers frères. Ces propos sont ceux d'un compagnon de route, d'un ami sincère, humble face à la responsabilité qui est la sienne.

Pour que je sois digne de votre confiance et de la charge dont je suis investi, je m'en remets à Dieu et m'entoure de la grâce bienfaisante de ce Saint Verset: "Dis: mon seigneur, fais-moi entrer d'une entrée conforme à la justice, fais-moi sortir d'une sortie conforme à la justice. Accorde moi, de Ta part, un pouvoir qui me protège".

## **VI. PERSPECTIVES POUR UNE FOI...par Mohammad El GAHS**

Jamais un sommet islamique n'aura suscité autant d'intérêt, n'aura drainé autant d'interrogations, que celui qui s'ouvre aujourd'hui à Casablanca. Pourtant, les querelles inter-islamiques qu'il devra régler, les conflits de voisinage ou d'influence qu'il aura à arbitrer ou encore les grandes plaies communes qu'il aura à panser, existent, hélas, depuis longtemps. Mais alors qu'y a-t-il de bien spécial à l'ordre du jour de cette rencontre au plus haut niveau de l'Islam?

Probablement, ce sentiment largement partagé, par les dirigeants comme par tous les Musulmans, qu'aujourd'hui, plus que des intérêts au sein de la famille islamique, c'est l'Islam lui-même qui est menacé.

Erigé en "péril de substitution" pour les uns, transformé en fonds de commerce politicien pour les autres, la religion de la tolérance, de la paix et de la fraternité à mal à son image.

Au point que la désinformation, l'amalgame, et le cynisme, abondamment servis par l'indigence d'esprit et le commerce de la barbarie, ont fini par réduire l'Islam à exactement ce qu'il n'est pas. A ce qu'il a toujours combattu.

Là où l'Islam a réhabilité la science et la pensée, on voudrait lui coller les aberrations des ignorants. Là où l'Islam préconise la foi qui libère, on s'acharne à l'éclabousser des tâches obscures de l'interdiction arbitraire, de la censure ou de l'inquisition.

Et pour que l'oeuvre abjecte soit complète, on oublie, avec préméditation, que l'Islam a été, et est toujours, une formidable révolution contre l'injustice, l'arbitraire, la misère, l'obscurantisme, les inégalités, et toutes les formes d'exclusion.

Comment en est-on arrivé là? Si les chefs d'Etat, réunis à Casablanca, mesurent l'ampleur de l'enjeu, et c'est le cas à n'en pas douter, ils se doivent de répondre d'abord à cette question. Car toute riposte passe inévitablement par notre capacité à identifier nos erreurs, nos insuffisances, nos

mauvais calculs, et peut-être la légèreté dramatique avec laquelle nous aurions prêté le flanc à ce qui nous arrive.

Combien de Musulmans avons-nous laissés sur le bord du chemin? Combien de conflits inutiles avons-nous laissé pourrir, interdisant ainsi une coopération si nécessaire? Combien de mauvais combats, et donc de défaites avons-nous "offerts" à notre jeunesse comme autant de raisons de désespoir?

Voilà quelques questions, parmi d'autres de la même nature, que nous ne pouvons éviter. A moins que l'on soit dépossédé de notre sort. Que l'on accepte que d'autres s'occupent de forger notre image, de penser notre identité, et de décider ainsi de notre place dans le siècle à venir. En clair, c'est un sursaut que les Musulmans attendent pour conjurer les augures de déclin que certains leur prédisent, ou leur préparent.

Que le sommet se tienne au Maroc, nous voulons y voir le signe prometteur d'une certaine idée de l'image et de la réalité de l'Islam. Celle de la foi et du progrès. Puissent les travaux, et les décisions du sommet le confirmer. Et la mobilisation des Musulmans le réaliser. Car en définitive, cette grandeur de la civilisation arabo-musulmane à laquelle nous aimons tant nous référer a été construite par les hommes de l'époque. Ils étaient les meilleurs dans leur temps. Tâchons de nous faire une place dans le nôtre.

## **VII Succès islamique aux divergences arabes près**

Contre le terrorisme et pour les droits de l'Homme

par **Amina TALHIMET**

*Le sommet islamique a clôturé hier ses travaux à Casablanca. Dans une allocution devant les congressistes, SM le Roi Hassan II a fait le bilan de la session.*

*En se référant aux deux thèmes choisis pour le sommet: la fraternité et la renaissance, SM le Roi, qui a souligné et regretté les divergences qui minent encore la famille arabe, a souhaité que la cohésion islamique puisse permettre de les dépasser. Après avoir rappelé les turbulences et les incertitudes du monde d'aujourd'hui, le Souverain a appelé les chefs d'Etat islamiques à le soutenir à la présidence de l'organisation afin de réussir les objectifs assignés par le sommet dans l'intérêt de l'Islam et des Musulmans.*

*Dans la déclaration finale, le sommet a réitéré la condamnation du terrorisme et appelé à la lutte contre l'extrémisme. La déclaration a par ailleurs appelé à promouvoir les droits de l'Homme, l'émancipation de la femme et le respect des droits de l'enfant.*

Les cinquante résolutions ont été adoptées par tous les participants. Seules celles consacrées à Al Qods et l'Irak ont été assorties de réserves de la part d'Amman et Bagdad. Mais, les deux résolutions les plus marquantes de ce sommet auront incontestablement été le code de bonne conduite et la proposition, formulée mardi par S.M. Le Roi Hassan II, de constituer une "Haute instance" destinée à mieux faire connaître l'Islam en Occident.

En effet, pour S.M. Le Roi Hassan II, cette nouvelle structure devra donner aux Musulmans une image authentique de leur société, revoir un certain nombre de concepts et rectifier quelques erreurs. Quant aux non Musulmans, il s'agira de leur réaffirmer que, pour l'Islam, "il n'y a de frontière entre les hommes, le seul critère de différenciation étant la piété".

Le message Royal est clair et net: l'unité du monde islamique est entachée par l'extrémisme et la violence et son image s'est gravement détériorée. Il est donc urgent de mettre un terme aux attitudes anti-musulmanes dont font preuve certains groupes terroristes. En fait, redorer le blason d'un Islam maltraité par des extrémistes "dont les attitudes sont contraires à la tolérance islamique".

L'un des moyens à mettre en oeuvre pour lutter contre l'extrémisme religieux: le code de bonne conduite. Ce code, qui constitue une première dans l'histoire de l'OCI, prévoit une étroite coopération entre les cinquante deux membres de l'organisation qui s'engagent "à ne plus

accueillir, entraîner, armer, financer ou octroyer des facilités quelconques aux mouvements terroristes".

Sa concrétisation devrait commencer notamment par le renforcement du soutien aux Musulmans bosniaques, la réaffirmation de l'appui au président palestinien, M. Yasser Arafat, et au processus de paix au Proche-Orient.

Aucune réserve n'a été émise par les pays présents, à l'établissement du code. Cette unanimité contre la violence perpétrée au nom de l'Islam donnera, si elle est respectée, un souffle nouveau à un monde musulman riche de plus de quatorze siècles d'histoire et de tolérance.

En outre, toujours dans la même mouvance, un projet de déclaration finale a été approuvé. Le texte invite les pays islamiques "à se conformer strictement au principe de non-ingérence, à régler leurs conflits par des voies pacifiques et à déployer tous les efforts pour renforcer la solidarité arabe en unissant leurs efforts pour défendre toutes les causes" du monde musulman.

L'une de ces causes est sans nul doute la Bosnie qui, elle aussi, devrait profiter de la résolution réclamant la levée de l'embargo sur les armes, le renforcement de la Forpronu. A cet égard, "le groupe de contact" de l'OCI comprenant l'Arabie Saoudite, l'Egypte, l'Iran, la Malaisie, le Pakistan, le Sénégal et la Turquie est décidé à donner une nouvelle impulsion à sa quête d'une solution au dossier bosniaque. D'ailleurs, le groupe compte rencontrer dans "les plus brefs délais" son équivalent occidental constitué de l'Allemagne, la France, la Russie, la Grande Bretagne et les Etats Unis.

Si cette septième conférence ne pourra pas voir toutes ses résolutions se concrétiser sur terrain, elle aura gagné un défi: celui de faire admettre au monde musulman que si l'Islam n'est pas sous ses meilleurs jours, c'est parce qu'il a été délaissé. Ceux qui ont tiré profit de la situation: les extrémistes de tous bords.